



Accusé de réception en préfecture  
041-244100806-20171215-DELIB2017-70-DE  
Date de télétransmission : 28/12/2017  
Date de réception en préfecture : 28/12/2017

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA SOLOGNE DES RIVIÈRES**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 15 DÉCEMBRE 2017**  
-----

Le 15 décembre deux mille dix-sept, à 17H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Georges WAQUET, à Salbris (41300), après convocation légale adressée le 08 décembre, sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

**Étaient présents : 15**

Nombre de membres  
en exercice : 27

Nombre de membres  
présents : 15

VOTE : 19

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à la majorité**

**LA FERTE IMBAULT** : Monsieur Pascal COLART, délégué titulaire,  
**MARCILLY-EN-GAULT** :  
**ORÇAY** : Madame Michelle MOREAU, déléguée titulaire,  
**PIERREFITTE-SUR-SAUDRE** : Monsieur Michel CHAUVIN (17h40),  
délégués titulaires,  
**SALBRIS** : Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame  
Françoise VANDEMAELE, Monsieur Jean-Yves THÉMIOT, Madame Marie-  
Lise CARATY, Madame Christine LALLOIS, Monsieur Stéphane DOUADY,  
délégués titulaires,  
**SELLES-SAINT-DENIS** :  
**SOUESMES** : Monsieur Jean-Michel DÉZÉLU, Madame Maryse SENE,  
délégués titulaires,  
**THEILLAY** : Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, Madame  
Mauricette ROQUE, délégués titulaires,

**Absents excusés et Pouvoirs : 4**

Monsieur Jacques LAURE, pouvoir à Monsieur Jean-Michel DEZELU  
Madame Marie-Laure CHOLLET, pouvoir à Madame Marie-Lise CARATY  
Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, pouvoir à Monsieur Olivier PAVY  
Monsieur Jean CHICAULT, pouvoir à Madame Christine LALLOIS

**Absents sans pouvoirs : 8**

Madame Isabelle GASSELIN  
Madame Agnès THIBAUT  
Madame Stéphanie DARDEAU  
Madame Emmanuelle ROEKENS  
Monsieur Philippe DEBRÉ  
Monsieur Max BURON  
Madame Corinne PÉNICAUD  
Monsieur Pierre MAURICE

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Yves THÉMIOT

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
au contrôle de légalité le :

28/12/17

Publié / Notifié le :



**OBJET** : -----

**2017-70 : LANCEMENT DE LA CONSULTATION PORTANT SUR LA MISSION D'ÉTUDE ET ASSISTANCE  
RELATIVE AUX CONDITIONS DE FUSION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS**

Vu l'exposé de Monsieur le Président sur l'état des lieux des Communautés de Communes environnantes,

Après validation en Bureau Communautaire du 02 juin 2017 et dans l'optique d'avoir l'ensemble des éléments pour travailler sur ce sujet, un cahier des charges a été élaboré dans le cadre de lancement d'une consultation portant sur la mission d'étude et d'assistance relative aux conditions de fusion avec la Communauté de Commune du Romorantinais et du Monestoais.

Il est précisé que le coût de l'étude serait partagé équitablement entre les deux Collectivités et susceptible d'être subventionnée.

Au vu de ce qui précède, sur proposition de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés,**

**DECIDE :**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à lancer une consultation portant sur la mission d'étude et d'assistance relative aux conditions de fusion avec la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestoais,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction, la réalisation et au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,  
Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

Olivier PAVY

